

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 26 juillet 2018 à 11 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Isabelle Nadon, Gabrielle Brisebois, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc et l'assistante-greffière, Véronik Chevrier.

18-07-454

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

18-07-455

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par l'assistante-greffière.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

18-07-456

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 9 ET 12 JUILLET 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues les 9 et 12 juillet 2018, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, l'assistante-greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'approuver les procès-verbaux des séances du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenues les 9 et 12 juillet 2018.

ADOPTÉE.

18-07-457

AUTORISER MADAME MARIE-PIER DIOTTE À PRÉSENTER UN DOSSIER AU PROGRAMME D'AIDE QUÉBÉCOIS POUR LES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES RÉGIONALES - AÉROPORT DE MONT-LAURIER

CONSIDÉRANT les besoins importants de mise aux normes de l'aéroport de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT que la Ville de Mont-Laurier souhaite procéder à des travaux de réfection et d'amélioration d'infrastructures et d'équipements à l'aéroport de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT que le Ville désire présenter une demande d'aide financière pour la réalisation de ces travaux, dans le cadre du programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois, d'autoriser madame Marie-Pier Diotte, ingénieure junior de projets, au Module qualité du milieu, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR), volet 1 : Réfection et amélioration des infrastructures et équipements « côté piste » du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

D'autoriser, de plus, le maire ou le maire suppléant, et la greffière ou l'assistante-greffière, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de contribution financière pour la réalisation des travaux.

ADOPTÉE.

18-07-458

MODIFIER LA RÉOLUTION NUMÉRO 18-06-377 CONCERNANT L'AUTORISATION DE LA FERMETURE TEMPORAIRE DU PONT REID POUR L'INSTALLATION DE LA PASSERELLE DE MAINTENANCE

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins de modifier la résolution numéro 18-06-377 concernant l'autorisation de la fermeture temporaire du pont Reid pour l'installation de la passerelle de maintenance, afin de remplacer «12 juillet 2018 » par le texte suivant : «23 aout 2018».

ADOPTÉE.

18-07-459

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 134-46
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR MODIFIER LES
GRILLES DES USAGES ET NORMES DANS LES ZONES COM-140,
RUH-157 ET CP-626**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement numéro 134-46 intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage de la Ville de Mont-Laurier, à l'effet de modifier les grilles des usages et normes dans les zones COM-140, RUH-157 et CP-626*, a été présenté et qu'un avis de motion a été donné conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le président de la séance mentionne l'objet et la portée du présent règlement ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'adopter le premier projet de règlement portant le numéro 134-46, lequel entrera en vigueur conformément à la Loi.

De fixer au 9 août 2018, conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, l'assemblée publique de consultation sur ce premier projet de règlement, laquelle se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville à compter de 19 h 30.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

18-07-460

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Véronik Chevrier, assistante-greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).